

Votre nouvelle équipe municipale



Mais qui se cache derrière ces masques ? Vous le saurez en page 3

Les premières mesures ...

RÉOUVERTURE PARTIELLE DE L'ÉCOLE DES PETITS HIBOUX LE LUNDI 8 JUIN.. UNE RENTRÉE ATTENDUE

35 enfants ont pu reprendre le chemin de l'école et retrouver leurs camarades et leurs enseignants.



L'école a été réorganisée pour tenir compte des contraintes liées à la lutte contre la COVID-19. Le lundi 8 juin, tout était prêt pour accueillir dans la bonne ambiance, les premiers groupes d'enfants de la moyenne section et du CE2. *Lire le mot de la directrice page 4.*

LA MUNICIPALITÉ VIENT EN AIDE AUX PERSONNES VULNÉRABLES

Le Centre Communal d' Action Sociale (CCAS) met en place un registre obligatoire des personnes vulnérables (personnes âgées, handicapées, isolées). Le but est de garantir une veille, une attention particulière pour les contacter par téléphone ou se rendre à leur domicile et s'assurer de leur bon état de santé en cas d'évènement grave de type plan canicule, plan grand froid, ou crise sanitaire...

Vous êtes concerné(e) directement ou l'un de vos proches ou un de vos voisins est dans cette situation. **Contactez le CCAS en téléphonant à la mairie au 01 64 07 02 07 ou par mail à ccas@favieres77.fr**

Pour le CCAS, Patricia BORG

AU SOMMAIRE de ce numéro

● En direct de la mairie p.2 et 3

- Le mot du Maire

● Vie scolaire, jeunesse et sport p.4

- Le mot de la directrice

● Projets/travaux p.5

● Environnement p.6

● Règles de bon voisinage p.7

● Numérique p. 8 et 9

- Site internet et référent numérique
- Voisins Vigilants et Solidaires

● Histoire p.10

● Expression libre p.11

● Annonces p.11

● Etat civil p.12 Numéros utiles Agenda



LE MOT DU MAIRE

Pour ce premier édito, je tiens à remercier les habitants qui ont voté le 15 mars, particulièrement ceux qui nous ont fait confiance et qui nous ont élus au premier tour.

Je tiens aussi à remercier tous les soignants, au sens le plus large, pour le travail qu'ils ont accompli, souvent dans des conditions difficiles.

Le nouveau conseil municipal a été mis en place le jeudi 28 mai dans des conditions particulières et je ne vais pas reproduire ici ce que j'ai exprimé lors de cette réunion du conseil Municipal car le texte est à disposition sur le site internet communal. La nouvelle municipalité prend ses marques pour être opérationnelle très rapidement. Une priorité s'est imposée à nous avec la réouverture partielle de l'école à partir du 8 juin.

La deuxième réunion du conseil s'est tenue le 5 juin et l'ordre du jour était principalement la mise en place des commissions communales et des délégués dans les syndicats intercommunaux. Les jours et semaines suivantes seront consacrés à la découverte des dossiers et des affaires en cours. Prendre ses marques, c'est aussi rencontrer le personnel et étudier l'organisation communale. C'est aussi parfois très concret : où sont les dossiers ? comment sont-ils regroupés ? que contiennent-ils ? De nombreuses strates et piles de documents se sont accumulées au fil des mandats !

La remise à plat de l'organisation communale que je souhaite et que j'ai fait partager au sein du conseil a pour objectif d'être plus efficace pour conduire nos projets et plus réactif pour répondre à vos sollicitations.

Je remercie le personnel communal pour son accueil et son aide dans cette phase de démarrage.

Nous avons décidé de travailler en équipe, c'est pourquoi des délégations ont été mises en place. Plus d'interlocuteurs autorisés à répondre ou à agir, c'est plus de réactivité et de meilleures solutions mises en œuvre.

C'est aussi pourquoi je ne vous dis pas tout dans mon édito, chaque commission qui va œuvrer, chacune dans son domaine, résumera sa fonction et le travail en cours dans les pages suivantes.

Le bulletin municipal continuera de paraître, il conserve son nom mais change de look ! A vous de nous dire ce que vous en pensez.

Le site internet va devenir le principal support d'information de la commune. Il a déjà été modifié, il le sera encore pour coller au plus près de l'actualité communale et sa mise à jour sera plus rapide.

Lors de nos travaux concernant la commission fêtes et cérémonies, une question a été posée « Pourquoi une commémoration le dernier dimanche d'août ». Nous avons jugé utile de rappeler l'origine de cet évènement dans ce bulletin.

Sachez que les élus et moi-même sommes à votre écoute.

Vous voulez signaler une anomalie, vous souhaitez une réponse à une question, vous pouvez téléphoner à l'accueil de la mairie. Mais n'hésitez pas à envoyer un courriel à contact@favieres77.fr avec l'avantage d'un enregistrement et d'un suivi du délai de réponse.

Nous allons renouer avec une permanence d'un élu le samedi matin au hameau. Dans quelques mois nous évaluerons son utilité.

Pour le Bourg, le samedi matin de 10 h à 12 h, vous pourrez prendre rendez-vous avec un élu, le Maire ou un des adjoints.

Bonne lecture et prenez soin de vous.

Daniel PATU

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Daniel PATU
Maire



Président de toutes les commissions
Conseiller communautaire



Patricia BORG
1er adjoint

- CCAS
- Finances
- Fêtes et cérémonies
- Appels d'offre
- Environnement/DD*
- Communication
- Numérique
- Vie scolaire, jeunesse et sport



Serge FONSECA
2ème adjoint

- Impôts directs
- Environnement/DD
- Appel d'offres
- Etudes travaux
- Assainissement
- Urbanisme
- Vie scolaire, jeunesse et sport



M. Christine COQUELET
3ème adjoint

- Communication
- CCAS
- Environnement/DD
- Fêtes et cérémonies
- Numérique
- Vie scolaire, jeunesse et sport



Patrick DOLOIRE
4ème adjoint

- Etudes travaux
- Appel d'offres
- Urbanisme
- Fêtes et cérémonies
- Vie scolaire, jeunesse et sport

*DD = Développement Durable



Anne SCORTEGAGNA

- Déléguée Vie scolaire, jeunesse et sport
- Communication
- Fêtes et cérémonies



Christian COQUELET

- Délégué numérique
- Correspondant défense
- Appel d'offres
- Finances
- Urbanisme



Laetitia FOUQUET

- Voisins Vigilants et Solidaires
- Communication
- Numérique



Daniel BORG

- Impôts directs
- Etudes travaux
- Environnement/DD
- Assainissement
- Urbanisme
- Fêtes et cérémonies



Josiane TROTTIER

- CCAS
- Appel d'offres
- Finances
- Impôts directs,
- Fêtes et cérémonies
- Communication
- Environnement /DD
- Vie scolaire, jeunesse et sport



Igor LEMPEREUR

- Appel d'offres
- Etudes travaux
- Urbanisme
- Fêtes et cérémonies
- Vie scolaire, jeunesse et sport



Claudine BOUZONIE

- Etudes travaux
- Environnement/DD
- Urbanisme



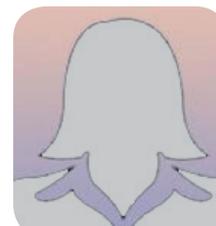
Valérie GAUTIER

- Finances
- Impôts directs
- Urbanisme
- Communication
- Vie scolaire, jeunesse et sport



Sylvain LESNIAK

- Etudes Travaux
- Assainissement
- Environnement/DD



Krystel MARTEL

- CCAS
- Vie scolaire, jeunesse et sport



Le mot de la Directrice

Après plusieurs mois de fermeture exceptionnelle, l'école des Petits Hiboux a vécu une deuxième rentrée un peu particulière, entre savon, gel hydro alcoolique et distanciation sociale. Malgré ces conditions particulières, c'est avec une grande joie que toute l'équipe retrouve une partie des élèves, pour renouer ensemble et faire un point avant les vacances scolaires. Pendant la période de confinement, nous avons continué à travailler avec nos petits hiboux par le biais de devoirs/vidéos à distance sur notre environnement numérique de travail ou de cours en visio conférence (...quand la connexion de la maîtresse voulait bien fonctionner !). Toute l'équipe remercie chaleureusement tous les enfants, ainsi que les parents de notre école pour leurs messages de remerciement et d'encouragement face à cette situation exceptionnelle, pour s'être rendus disponibles et pour avoir fait travailler leurs enfants dans ces conditions quelque peu inhabituelles ! A très bientôt.

Mme Durand, Directrice de l'école de Favières



Petit hibou est devenu grand !
Une récompense bien méritée

La fin d'année scolaire est proche...Malgré une scolarité perturbée par la crise sanitaire, nos CM2 sont prêts à affronter le nouveau monde du collège. Pour marquer leur départ de l'école des petits hiboux, la mairie a tenu à les féliciter et leur remettre un diplôme en souvenir de leurs années d'apprentissage scolaire. Ils ont également reçu un dictionnaire et une calculatrice qui leur permettront de mieux aborder la langue française et les calculs mathématiques de la 6ème. Nous leur souhaitons bonne chance et la réussite dans leurs études !

RENTREE SCOLAIRE 2020-2021 : OUVERTURE D'UNE 4ème CLASSE



Bonne nouvelle : Pour la 1ère fois de son histoire l'école accueillera 4 classes à la rentrée de Septembre 2020. Les enseignants auront donc moins de niveaux par classe ce qui sera bénéfique pour tous, enseignants comme élèves. Nous étudions la solution la plus optimale pour la réorganisation des locaux afin d'accueillir cette 4ème classe. Cet été, nous espérons pouvoir **agréments la cour de récréation** (peinture au sol et/ou achat de jeux). **Et pour améliorer la sécurité de la sortie nous souhaitons revoir les horaires du bus pour les enfants du hameau** (horaire en décalé de ceux qui rentrent avec leurs parents).

AVIS À LA JEUNESSE !!!



D'ici la fin d'année, un conseil municipal des jeunes sera créé afin de vous donner l'opportunité de vous investir et de participer à la vie de votre village.

Outre l'apprentissage de la vie civique, vous aurez la possibilité de créer des événements (fêtes, olympiades, journées citoyennes ou écologiques). **Dès que possible nous lancerons un appel à candidatures puis nous organiserons le premier conseil.**



AGENDA VIE SCOLAIRE, JEUNESSE, SPORT

- ▶ **Fin-juin** : dernier conseil d'école
- ▶ **3 juillet au 31 août** : vacances scolaires
- ▶ **1er Septembre** : rentrée scolaire
- ▶ **Octobre** : élection des parents délégués
- ▶ **4ème trimestre** : Conseil des jeunes



2020 : UNE ANNÉE DE MISE EN OEUVRE

Au sein de la commission « Etudes et travaux » nous sommes chargés d'étudier de nouveaux projets, d'assurer la rénovation et l'entretien des bâtiments communaux ainsi que les travaux de voirie et d'éclairage public. Nous avons d'ores et déjà réfléchi et travaillé sur une liste de petits et de gros travaux à prioriser sur l'ensemble du territoire communal.

Certains petits travaux qui entrent dans leur compétence seront réalisés par le personnel communal sous notre responsabilité.

Pour les réalisations plus importantes, le rôle de la commission sera d'étudier les travaux à réaliser, de les faire valider en réunion des élus voire en conseil municipal si une délibération est nécessaire. Quelle que soit l'importance des travaux, notre objectif sera d'assurer la meilleure qualité au meilleur prix global (analyse coût d'achat/coût de maintenance). Nous ferons une demande de subvention en fonction des contraintes budgétaires et de la durée de vie de l'équipement.



À L'ÉTUDE

Les aménagements des terrains communaux

L'aménagement et l'implantation de nouvelles installations sur nos deux terrains communaux dont des structures de jeux pour enfants fera l'objet d'une communication spécifique. Nous envisageons un aménagement progressif qui évoluera au cours du mandat en fonction des moyens financiers. Notre objectif est la mise en place d'équipements bien adaptés et durables.



LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ 2020



Sécurité et cadre de vie scolaire

- **Une priorité : l'aménagement de la 4ème classe**
- Renforcement des rambardes non sécurisées.
- Mise en place d'un filet pour empêcher les ballons de s'échapper.
- Peintures au sol (marelles et escargot)
- Installation de 2 panneaux «ATTENTION ECOLE»



AVANT

Nettoyage des jardinières du bourg et du hameau

- Les neuf bacs en béton de la rue de la Brie et les vingt jardinières du hameau seront vidés de leur contenu actuel et nettoyés.
Ce travail prendra plusieurs jours.



Les premières jardinières
remises à neuf



APRÈS

**POUR TOUS CES TRAVAUX, NOUS VOUS PRIONS
DE NOUS EXCUSER POUR LA GÊNE OCCASIONNÉE**



AGISSONS TOUS ENSEMBLE ...POUR DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ

Plus d'espaces verts, c'est ouvrir les sols, les désimperméabiliser, infiltrer l'eau, diminuer les ruissellements, dépolluer... **Fleurir**, c'est embellir et inviter les insectes à butiner. Les entrées du bourg et du hameau seront plantées de massifs. **Les bacs à fleurs de la rue de la Brie ainsi que les jardinières du hameau** seront garnies de vivaces de manière à permettre un fleurissement tout au long de l'année. Avec le réchauffement climatique les étés sont plus chauds, **des récupérateurs d'eau** seront installés afin de pouvoir arroser les nouvelles plantations et économiser l'eau.

10%

DE VÉGÉTATION EN PLUS,
C'EST JUSQU'À 2 DEGRÉS
DE TEMPÉRATURE EN
MOINS



Pelouse ou fleurs ? Les deux. Nous planterons de la jachère fleurie dans certains terrains communaux. Un fleurissement alternatif et économique qui agira pour la biodiversité et le village valorisera son côté champêtre et accueillant. Plus d'arbres et d'arbustes, c'est accueillir une certaine faune sauvage, bénéfique pour le maintien de la biodiversité. **Chaque année, nous planterons lors d'une cérémonie, un arbre pour chaque naissance d'un petit hibou. Lyna, Mathis et Ewan nés depuis janvier auront ainsi chacun un arbre qui portera leur prénom. D'autres suivront.**

...POUR EMBELLIR FAVIÈRES : DES LUMIÈRES ET DES DÉCORATIONS

Pour les fêtes de fin d'année, nous envisageons d'illuminer 3 lieux particulièrement fréquentés de notre commune : l'école des petits hiboux, la place Besoul et la bibliothèque de la Route.

Des illuminations à base d'éclairage économique ainsi que de grandes guirlandes habilleront les passages importants.

Des décorations faites au village

Nous souhaitons faire participer les petits hiboux aux décorations de fin d'année. Nous travaillerons avec les enseignants pour les aider dans la mise en place de ces ornements festifs. Nous récompenserons la plus belle maison décorée lors de notre cérémonie de vœux en janvier 2021.



...POUR VIVRE DANS UN VILLAGE PROPRE ET EXEMPLAIRE



La déchetterie est un complément aux ramassages des ordures ménagères, du verre et des emballages faits par le SIETOM. Elle est implantée sur la commune de Gretz-Armainvilliers (ZI de GRETZ, Route de Presles). L'inscription se fait à l'accueil de la déchetterie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois au même nom.

INFORMATION IMPORTANTE DU SIETOM

Masques, gants, mouchoirs usagés



Ne pas jeter ces déchets dans le bac jaune ni dans les bornes à papier



Horaires de la déchetterie

Octobre à avril

lundi et mardi : 9h à 11h45 et 14h à 18h
vendredi et samedi : 10h à 18h
dimanche : 9h à 13h

Mai à septembre

lundi et mardi : 9h à 11h45 et 13h30 à 19h
vendredi et samedi : 10h à 19h
dimanche : 9h à 13h



<https://www.sietom77.com/dechetterie>

QUELQUES RÈGLES A RESPECTER POUR BIEN VIVRE TOUS ENSEMBLE

La tranquillité, je respecterai

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) peut porter atteinte à la tranquillité du village, de jour comme de nuit. **Un aboiement continu, des motos ou quads qui pétaradent ... sont autant de nuisances sonores qui peuvent être une gêne pour le voisinage.**



Les appareils bruyants, outils de bricolage ou de jardinage sont autorisés :

- **lundi à vendredi : 8h - 12h et 14h - 20h**
- **samedi : 9h - 12h et 14h - 19h**
- **dimanche, jour férié : 10h - 12h**



Le tapage nocturne est strictement interdit entre 22 heures et 7 heures du matin.

Les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punissables par la loi.

Du tri sélectif, je ferai

Ramassage du verre (containers verts) et des emballages (containers jaunes)

Tous les 15 jours, le mardi des semaines paires.



DU RESPECT !



STOP ! AU STATIONNEMENT GÊNANT

Sur la route et sur les trottoirs, je ne gênerai pas

La plupart de nos rues sont étroites, veillez à laisser un espace suffisant pour la libre circulation des véhicules de service, de secours et les véhicules lourds (éboueurs, pompiers...)

Pour des raisons de sécurité, les trottoirs doivent être dégagés afin de laisser un passage pour les piétons et les poussettes. N'hésitez pas à tailler les haies trop envahissantes et merci de veiller à ne pas gêner la visibilité indispensable aux abords des intersections.

En cas d'accident, votre responsabilité peut être engagée.

Dans le jardin, je ne brûlerai pas



Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels.

Ces nuisances peuvent porter atteinte à l'environnement comme à la santé.

Alors que faire de vos déchets ? Pour les déchets végétaux, vous pouvez **faire du paillage** et tondre votre pelouse sans ramasser l'herbe qui devient alors un engrais naturel laissant le gazon humide et protégeant des mauvaises herbes. **Du compostage** qui produit un excellent fertilisant naturel à incorporer à la terre!

A savoir aussi que les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils sont ramassés chaque semaine associés aux ordures ménagères jusqu'à 5 sacs par foyer. Ils peuvent aussi être déposés gratuitement à la **déchetterie de Gretz Armainvilliers tout comme certains déchets polluants issus de fin de chantier** (voir horaires page précédente).

Les crottes, je ramasserai



DEJECTIONS CANINES INTERDITES

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs, dans les venelles, et lieux publics (terrains communaux).

Des sacs sont à votre disposition à la mairie dans l'attente d'installation de distributeurs au sein du village.



UN SITE INTERNET AU PLUS PRÈS DE VOUS ET DE L'ACTUALITÉ

Le site internet est la première porte d'entrée pour obtenir une information fiable sur la vie communale. Mais pour cela, il doit être facile à utiliser, pratique et une mise à jour réactive est indispensable. Nous allons donc le faire évoluer pour vous donner des informations actualisées et fiables.

Nous vous proposerons également l'envoi d'une lettre d'information (newsletter) par email. Il suffira de vous inscrire directement sur le site.

La commission numérique : une nécessité pour la commune.

L'usage des nouvelles technologies (internet, réseaux sociaux...) sur smartphone, ordinateur ou tablette reste très inégal entre les personnes créant ainsi un fossé social et même générationnel. Pour limiter ce phénomène grandissant, le conseil municipal a créé une commission numérique en charge des problématiques liées à ces évolutions technologiques.

Ses missions assez larges couvrent les domaines de la gestion informatique, de l'accompagnement, de la prévention et de la sécurité :

GESTION DES OUTILS INFORMATIQUES

- Mise à jour et évolution du site internet.
- Analyse du matériel informatique de la commune afin qu'il soit à niveau et adapté aux besoins.
- Développement de nouveaux outils numériques selon les besoins (lettre d'information par exemple).
- Veille technologique sur les outils numériques utiles à la commune.

ACCOMPAGNEMENT AU NUMERIQUE

- Accompagnement des personnes en difficultés sur le numérique.



Nous avons d'ores et déjà mis à votre disposition un poste informatique en libre-service à la mairie.

Organisation et animation d'ateliers numériques.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

- Sécurisation des données personnelles gérées par la mairie.
- Gestion et promotion de l'application Voisins Vigilants et Solidaires.

INFOS /
www.favieres77.fr

Des difficultés avec le numérique ? Nous allons vous aider

Je suis chargé d'animer cette commission en tant que «réfèrent numérique». Mon rôle sera aussi d'être à la disposition des personnes en difficulté pour leurs démarches administratives, ou toute demande qui nécessiterait un accès numérique.

Pour les habitants qui en feraient la demande, des ateliers d'apprentissage et de perfectionnement leur seront proposés. Ils se tiendront au bourg ou au hameau en fonction des demandes.



Et pour favoriser les liens intergénérationnels, la commission propose à de jeunes faviérois bénévoles maîtrisant les nouvelles technologies de partager leur savoir et de participer ainsi à l'activité de la commune.

— Vous souhaitez participer à un
atelier numérique

— Vous êtes **volontaire** pour nous aider
sur ces ateliers

— Vous souhaitez **recevoir la newsletter**
de notre site internet

— Vous avez besoin d'une
aide personnalisée

Contactez nous :

contact@favieres77.fr
ou au 06 51 35 69 59



UNE ÉLUE TRÈS VIGILANTE

Au sein de la commission numérique, je suis votre **réfèrent dédié, coordinateur des actions de Voisins Vigilants et Solidaires** pour le village. Je validerai les demandes d'inscription et agirai en relais avec la mairie et les services de sécurité si besoin.



VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES, QUESAKO ?

Favières fait partie des nombreuses communes adhérentes à ce réseau national, pourquoi ? Quelques explications.

Le rôle de Voisins Vigilants et Solidaires (VVS) consiste à réduire efficacement l'insécurité et de dissuader les cambrioleurs grâce à une information rapide sur tout évènement suspect. C'est donc dans l'intérêt de tous les habitants qu'une mairie s'engage dans ce réseau.

AVANT TOUT UN OUTIL DE PRÉVENTION...

• **Les alertes par SMS et Email** doivent être impérativement utilisées comme prévention dans des situations telles que cambriolage, vol ou tentative, comportement suspect, dégradation, incivilités.

Lorsque qu'un SMS d'alerte est créé par un membre, il est reçu par sa communauté ainsi que par la mairie. Celle-ci peut alors prendre des mesures préventives ou correctives en fonction des alertes reçues (*par exemple, une augmentation des rondes par la gendarmerie dans un secteur où beaucoup d'alertes sont envoyées*).

Favières est divisé en plusieurs secteurs géographiques, appelés communautés. Aussi les membres ont accès uniquement aux informations de leur communauté respective. *Par exemple : un membre de la rue de Bellevue au Bourg n'aura pas accès aux messages postés par un membre demeurant au Hameau ou rue du Moncet qui font partie d'autres secteurs.*

...QUI PERMET AUSSI DE FAIRE REVIVRE ENTRAIDE ET CONVIVIALITÉ

En devenant membre vous aurez également l'accès à :

- **Une Gazette** ou journal de la communauté pour transmettre des informations liées à l'entraide et à la convivialité (voirie, animaux ou objets perdus, événement, petites annonces, recherche pour co-voiturage...).
- **Une messagerie** pour échanger des messages personnels avec un ou plusieurs voisins.

COMMENT DEVENIR MEMBRE ET COMMENT ÇA MARCHE



L'inscription est simple et gratuite. Vous pouvez devenir membre en téléchargeant l'application sur votre smartphone ou en vous connectant sur le site internet : www.voisinsvigilants.org. Ensuite, vous devez créer un compte personnel à l'aide d'une adresse email.



Cette application est la vôtre, faites-la vivre et renouez les liens avec vos voisins !

Chaque année à Favières, le dernier dimanche du mois d'août, une cérémonie est organisée devant deux monuments érigés en mémoire de douze jeunes gens courageux qui ont payé de leur vie la liberté de la France. Un peu d'histoire !

Ils étaient onze jeunes de 18 à 25 ans bien décidés à participer à la Libération de Paris ..



Lucien Cotel avait rejoint la Résistance avec le garde forestier Henri Jambois au sein du groupe Vengeance de Tournan-en-Brie.

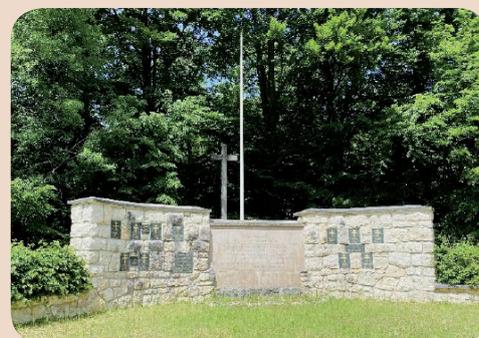
Nous sommes le 25 août 1944, Paris se prépare à sa Libération. A Favières, onze jeunes résistants actifs âgés de 18 à 25 ans, sont réunis chez l'un d'entre eux, le garde des Eaux et Forêts Henri Jambois, dans une maison à « la Bretèche » située proche du hameau de La Route. Alors qu'ils s'apprêtent à partir pour participer aux combats de la Libération, ils se retrouvent encerclés par des soldats allemands d'une unité d'artillerie en retraite. Ils sont tous arrêtés et embarqués à bord d'un camion qui s'arrête non loin de là, entre la Hotte et la Sablonnière. Ils y furent suppliciés puis fusillés après avoir creusé leurs tombes dans le bois en bordure de la D 21.

Leurs corps furent retrouvés le 28 août 1944 et inhumés au cours d'obsèques solennelles le 30 août 1944 à Tournan-en Brie.

Un monument en leur mémoire composé de trois murs fut inauguré à Villeneuve Saint Denis proche du lieu de leur assassinat le 10 novembre 1945.

Ils s'appelaient : René Allais (21 ans), Pierre Bisson (25 ans), Christophe Plante (24 ans), **Lucien Cotel (20 ans)**, André Dupré (21 ans), Michel Haby (20 ans), Roger Haward (21 ans), Claude Keiffer (21 ans), Robert Marty (18 ans), Christian Michel (18 ans) et **Henri Jambois le garde forestier (25 ans)**.

Deux rues de Favières portent aujourd'hui le nom de Lucien Cotel et Henri Jambois qui habitaient la commune.



+INFOS/ <http://www.museedelaresistanceenligne.org/>

Il était pilote de chasse en mission, son avion s'écrase...



Raymond Robert avait 22 ans quand il fut abattu.

Le 3 juin 1940, le sergent Raymond Robert pilote de chasse est en mission de patrouille, lorsqu'il est attaqué par des avions allemands dans le secteur de Corbeil. Il tente en vain d'évacuer son avion en vol qui s'écrase sur le domaine des Trente Arpents. Raymond Robert meurt carbonisé dans son épave.

Une stèle en sa mémoire est érigée en bordure de la D10 au lieu-dit Le Poncelet. ▶





Chers Faviéroises, chers Faviérois

Les élections municipales sont terminées et toute l'équipe « Tous en Action pour Favières » vous remercie pour votre soutien et l'intérêt que vous avez porté à notre campagne et notre programme. Je remercie tout particulièrement les membres de mon équipe pour leur confiance et leur investissement.

Bien évidemment nous sommes déçus de ne pas avoir été élus. Nous avons obtenu 140 voix (32.40 %) contre l'équipe « Bien Vivre à Favières » qui a réalisé un score de 232 voix (53.70%) donc élue dès le 1er tour.

Aujourd'hui une page se tourne.

Sylvain Lesniak et moi-même sommes élus conseillers municipaux de l'opposition puisque nous avons obtenu 2 sièges. Nous avons la bonne intention de travailler aux côtés de l'équipe de Daniel Patu dans votre intérêt et celui de notre village.

Nous avons participé au 1er conseil municipal le 28 mai 2020. Daniel Patu a annoncé enregistrer celui-ci ainsi que les prochains pour les mettre à votre disposition sur le site internet de la commune. Nous trouvons cela très bien pour les citoyens qui ne peuvent pas se rendre sur place.

A notre demande, Daniel Patu s'est engagé à nous attribuer un encart de « droit à l'expression » dans le bulletin municipal et nous l'en remercions. Celui-ci nous permettra de vous informer des actions que nous mènerons au sein de notre village.

La crise sanitaire COVID-19 que nous traversons depuis quelques mois est difficile pour tous et nous remercions toutes les personnes qui aident à traverser cette vilaine période. Continuons à prendre soin de nous et des autres.

Dans l'attente de pouvoir vous rencontrer et d'échanger si besoin, nous sommes et serons toujours à votre écoute.

Valérie GAUTIER

Annonces

CULTUREZ-VOUS ET SORTEZ TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS !



Au "Grès" des Loisirs
Bibliothèque de La Route des Grès Favières-en-Brie

adhésion :
25€ par famille

Prêts et achats de livres. Organisation de balades, pique-niques et fêtes. Contacts : **Ghislaine POTHIN** par mail ghislaine.pothin@orange.fr ou par tel : 06 18 03 86 66 ou **Julie Midéy** : 06 74 02 29 71

JEUDI SOIR, C'EST PIZZA !



Pizza Vincenzo

Fabrication artisanale
Cuisson au feu de bois

Tous les jeudis soir
place Besoul
à partir de 16h

06 09 91 66 63
06 43 43 03 82

URGENCE SANTÉ : SOINS A DOMICILE

La Lunette Buissonnière
Opticien à domicile

URGENCE SANTÉ
Recommandations des autorités

Jusqu'au 24 juillet
Il est recommandé aux personnes à risques (fragiles, âgées, handicapées) d'éviter les contacts et sorties et de favoriser les **soins à domicile** par des professionnels agréés.

LES MÊMES SERVICES QU'EN MAGASIN AUX MÊMES PRIX

PROFITEZ DU 100 % SANTÉ À DOMICILE

Philippe NADAN - 06 31 93 10 13
Opticien diplômé
contact@la-lunette-buissonniere.com
www.la-lunette-buissonniere.com

DEPUIS LE 11 JUIN, UNE NOUVELLE TOURNÉE DE VENTE DE PAIN FRAIS AU BOURG ET AU HAMEAU

La boulangerie pâtisserie «Le fournil» de Villeneuve le Comte organise une tournée de vente de pains et autres gourmandises

tous les matins du mardi au dimanche
de 11h15 à 11h30 place Besoul au Bourg
de 11h40 à 11h55 en face de la bibliothèque de La Route



Pour toutes commandes spéciales (anniversaires, autres),
contacter la boulangerie :
01 60 43 00 11.



Bienvenue les petits hiboux

- Lyna VANACKER
- Mathis CLAIR FERNANDES
- Ewan MASSON



Au revoir

- Salvador René GOUTIERREZ
- Michèle Marie Christine LE HENAFF
- Luc Claude GERRY



MAIRIE

5 rue de la brie - 77220 FAVIERES
01 64 07 02 07 / Fax : 01 64 42 00 48

adresse mail : contact@favieres77.fr
site internet : www.favieres77.fr



Horaires d'ouverture

- lundi, jeudi et vendredi de 15h à 18h,
- mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
- samedi, sauf période de congés.
de 10h à 12h

La mairie est fermée au public le mardi

NOUVEAU



Permanence des élus

- samedi matin au bourg et au hameau
de 10h à 12h



ATTENTION FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique est une menace grave pour la filière apicole. Il s'attaque aux vergers et aux abeilles, nuisant ainsi à la biodiversité. Mais il est également un danger pour les guêpes, mouches, papillons et araignées. Si vous découvrez un nid, il est impératif de faire appel à un professionnel pour le détruire. Appelez la mairie au 01 64 07 02 07 ou par internet l'annuaire des professionnels FRANCE GUEPES : <https://guepes.fr>

NUMÉROS UTILES

- POLICE : 17
- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- Ecole de Favières
01 64 07 22 66
- CENTRE ANTI POISON : 01 40 05 48 48
- SOS FEMMES BATTUES : 3919
- SIDA Info Service : 0 800 840 800
- DROGUE Info Service : 0 800 231 313
- ENFANCE EN DANGER : 119
- CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE
Une seule adresse postale :
77605 MARNE LA VALLEE CEDEX 03
Tél : 36 46 N° unique
- CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
0 810 25 77 10
- CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
Rozay en Brie : 01 64 25 61 08
- CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
Roissy en Brie: 01 64 43 17 00
- Urgence dépannage ENEDIS
 1. Urgence 24h/24 : 09 72 67 50 77
 2. accueil raccordement : 09 70 83 19 70
 3. DEPANNAGE EAU POTABLE SUEZ
Urgence 24h/24 : 09 77 40 11 43
service client : 09 77 40 84 08
- LA POSTE Tournan en Brie :
01 64 51 15 15
- PRÉFECTURE 77010 MELUN :
01 64 71 77 77
- Sous-Préfecture de Provins :
01 60 58 57 77

AGENDA

MUSIQUES EN FEUX ET LES FEUX DE LA SAINT JEAN DU HAMEAU SONT ANNULÉS

Commémoration en souvenir de nos
jeunes Faviérois morts pour la France
30 août

Fêtes des Voisins
18 septembre

Directeur de publication : Daniel PATU
Rédactrice en chef : Marie-Christine COQUELET
Nos remerciements à celles et ceux qui ont contribué
à ce nouveau numéro
Conception/réalisation : Commission communication
Impression : ICB imprimerie Chauvat-Bertau
Pontcarré - 01 64 66 31 49

Dépôt légal Juin 2020
Tirage : 600 exemplaires - imprimé sur papier PEFC

PROCHAINE PARUTION : Début octobre